vinetur

Le Canada reconduit un programme d’aide de 177 millions de dollars canadiens aux domaines viticoles

Ces aides sur trois ans soutiennent les producteurs touchés par l’interdiction d’importation américaine, la hausse des taxes et les inondations

mardi 17 novembre 2026



Le gouvernement fédéral canadien a annoncé le renouvellement, à hauteur de près de 177 millions de dollars canadiens, de son Programme de soutien au secteur viticole. Cette mesure apporte un certain soulagement aux domaines viticoles de Niagara et d'autres régions viticoles, confrontés à une interdiction d'importation américaine, à la suppression d'un allègement fiscal et aux dégâts récemment causés par les intempéries.

Le financement, réparti sur trois ans, a été annoncé le 13 novembre au domaine Jackson-Triggs Niagara Estate Winery, à Niagara-on-the-Lake, par Adam van Koeverden, secrétaire d'État aux Sports. Le programme accorde des aides non remboursables aux domaines viticoles. Il a été lancé en 2022, après la suppression par Ottawa d'une exonération des droits d'accise sur les vins entièrement produits au Canada.

Cette exonération avait été abrogée à la suite d'une décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui l'avait jugée injuste envers les concurrents étrangers vendant du vin au Canada. Selon les représentants du secteur, cette mesure a fortement alourdi les coûts des producteurs nationaux, déjà confrontés à la pression des vins importés et à un accès réduit aux marchés d'exportation.

Del Rollo, président de Wine Growers of Canada et vice-président des affaires institutionnelles chez Arterra Wines Canada, a déclaré que la suppression de l'exonération avait entraîné 60 à 70 millions de dollars canadiens de taxes supplémentaires par an pour le secteur. Il a également indiqué que les domaines viticoles canadiens ne pouvaient plus exporter vers les États-Unis en raison de l'interdiction par le président Donald Trump des importations de vin canadien aux États-Unis.

À Niagara, les restrictions commerciales s'ajoutent à d'autres revers. Les responsables du secteur viticole ont également évoqué les feux de forêt en Colombie-Britannique, autre grande région productrice de vin, ainsi que les importantes inondations survenues durant l'été à Niagara-on-the-Lake, Lincoln et St. Catharines, qui ont porté un nouveau coup à la production et à la planification des activités.

L’importance de cette aide dépasse le cadre d’une seule saison viticole. Les domaines affirment qu’elle pourrait leur permettre de poursuivre leur production, de maintenir leurs dépenses d’investissement et de préserver des emplois dans un secteur des boissons touché à la fois par les conflits commerciaux et par une charge fiscale accrue. Dans un secteur où les travaux dans les vignes et les investissements des domaines se planifient plusieurs années à l’avance, les producteurs estiment que la stabilité apportée par le soutien public peut influer sur les plantations, les achats de matériel et les dépenses liées au tourisme.

Lors de l’annonce à Niagara, van Koeverden a souligné la faible part du vin canadien sur son propre marché. Il a raconté aux personnes présentes que, la veille au soir, son épouse et lui s’étaient rendus dans un restaurant italien du quartier et n’avaient trouvé aucun vin canadien à la carte.

Chris Bittle, député de St. Catharines, a indiqué que les vins canadiens ne représentaient que 30 % du vin consommé dans le pays. Wine Growers of Canada affirme que les vins importés comptent pour 70 % des ventes totales de vin au Canada et que 92 % du vin entrant dans le pays est exonéré de droits de douane.

Les responsables du secteur estiment que les aides publiques accordées aux producteurs étrangers aggravent ce déséquilibre. Selon eux, les domaines viticoles canadiens doivent rivaliser avec des vins importés qui bénéficient souvent d’importantes subventions dans d’autres pays, tout en composant avec les taxes nationales et les barrières commerciales.

Rollo a déclaré que le renouvellement du programme fédéral offrait aux domaines une base plus prévisible pour gérer ces pressions. Bittle a estimé que le financement devrait les aider à réaliser de nouveaux investissements dans leurs installations et à planifier leurs projets avec davantage de confiance.

Depuis la réforme fiscale de 2022, le Programme de soutien au secteur viticole est devenu un outil essentiel pour la filière. Les aides n’étant pas à rembourser, les domaines peuvent en consacrer une partie aux coûts de fonctionnement et à la modernisation de leurs installations sans s’endetter davantage. C’est particulièrement important pour les petits producteurs, qui disposent souvent de moins de marge pour

absorber une hausse soudaine des taxes ou une baisse de leurs exportations.

Une étude de Deloitte publiée en mai estime que le secteur viticole canadien contribue à hauteur de 10,1 milliards de dollars canadiens à l'économie et soutient 100 000 emplois. Selon l'étude, il pourrait générer 3,6 milliards de dollars canadiens supplémentaires si sa part du marché intérieur atteignait 51 %.

Cet objectif de croissance reste éloigné des niveaux actuels, mais les responsables du secteur estiment que l'évolution récente des attitudes des consommateurs pourrait y contribuer. Rollo a déclaré que les tensions dans les relations entre les États-Unis et le Canada avaient incité davantage de Canadiens à rechercher des produits locaux, dont le vin, offrant aux producteurs nationaux la possibilité de gagner des places en rayon et des références dans les restaurants.

Pour les domaines viticoles de Niagara, cette possibilité a toutefois des limites évidentes. Malgré l'intérêt croissant pour les produits fabriqués au Canada, les producteurs tentent toujours de compenser la perte des ventes aux États-Unis, la hausse des droits d'accise et les dégâts liés aux phénomènes météorologiques extrêmes. Le nouveau financement fédéral ne supprime pas ces pressions, mais apporte un soutien public supplémentaire au secteur, alors que les domaines s'efforcent de maintenir leur production et d'accroître leur part du marché canadien du vin.